

RÉPARTITION DES POPULATIONS D'ÉCREVISSES SUR LE BASSIN DE L'ALAGNON



Département :	Département du Cantal (15)
Maître d'ouvrage :	Fdaappma 15
Cours d'eau	Alagnon
Période :	2017
Durée des travaux :	6 mois
Entreprises :	-
Coûts :	231 229,00 €
Financeurs :	Syndicat inter-départemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents Agence de l'eau Loire-Bretagne Fédération Nationale de la Pêche en France
Contact :	fedepêche.cantal@wanadoo.fr



Objectif(s) :	Réaliser un état des lieux des populations d'écrevisses
Constat(s) :	La rivière est principalement connue comme étant un lieu de reproduction du saumon atlantique mais elle héberge aussi une des dernières populations d'écrevisses à pattes blanches.
Descriptif :	Il est donc essentiel pour le gestionnaire d'avoir une bonne connaissance de l'état de ces populations afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger cette espèce menacée emblématique du bassin de l'Alagnon. Cet inventaire permettra l'établissement d'un état des lieux précis en 2017 de la présence ou absence des écrevisses à pattes blanches, mais aussi des espèces « exotiques ».
Commentaires :	Deux espèces d'écrevisses sont recensées : l'écrevisse autochtone <i>Autropota-mobius pallipes</i> (écrevisse à pattes-blanches) et l'écrevisse signal ( <i>Pacifastacus leniusculus</i> ) classée « espèce exotique envahissante ». L'écrevisse à pattes-blanches est une espèce indicatrice du bon état écologique des cours d'eau qui, en plus des pressions s'exerçant sur les milieux naturels où elle vit, se trouve gravement menacée par l'introduction de l'écrevisse signal, espèce concurrente et porteuse d'une maladie décimant les populations d'écrevisses autochtones

ILLUSTRATIONS

